

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 03 MARS 2017
ÉCOLE Maternelle/ Élémentaire VICTOR HUGO


Personnes présentes :

- les enseignantes de maternelle : Mesdames Caravano (remplaçante de Mme Deleporte en PS), Pagès (PS/MS), Cottet-Moine (MS)
- la directrice, Mme Sintès également enseignante en GS
- les enseignantes d'élémentaire : Mesdames Lecendreau (CP), Bouajila (CP), Dosière (CE1), Pagnon-Pouille (CE2/CM1) et Galati (CM1)
- les représentants des parents d'élèves : Mesdames Cassot, Sauvel-Blanc, Ville, Poivre, Debaye, Issad, Le Bris et Mitrano et Messieurs Lamide, Reix et Margot
- la mairie représentée par Mesdames Delannet et Carrière

Absents excusés : Mmes Deleporte (PS), Tarriconne (MS/GS), Yacine (GS) de Comprégnac (CE2), Mmes Rault, Ait Mokhtar, Doisne, Suty, Blaizot, Vidal et M Pelletier (MS/GS), Gené (CM1), Canales

Jean-Pierre Lamidé fait part du départ de Monsieur Penneçot, représentant de parents d'élèves, son fils ayant quitté l'établissement.

1° Prévisions pour l'année 2017/2018 :

 les élèves :

Pour la rentrée de septembre 2017, il est prévu à ce jour :

Pour la maternelle :

Environ 40 enfants en petite section

46 enfants en moyenne section

52 enfants en grande section

soit un total de 138 élèves

Pour l'élémentaire : (estimation haute, des départs probables d'élèves ne sont pas pris en compte - un réajustement sera opéré)

37 enfants pour le CP

54 enfants pour le CE1

27 enfants pour le CE2

34 enfants pour le CM1


32 enfants pour le CM2

soit un total de 184 élèves

La proposition de structure de classes sera donnée au 3^e conseil d'école.

Une ouverture de classe pour le CM2 est prévue.

Rappel : Les demandes de dérogations doivent se faire par écrit et seront étudiées lors de la commission programmée en mai. Leur acceptation n'est pas automatique sauf en cas de rapprochement de fratries. En particulier, une dizaine d'enfants de Grande Section dépendront d'une autre école élémentaire pour le passage au CP.

 les locaux :

Avec la création d'une classe supplémentaire (CM2) se pose la question des locaux :

La mairie mentionne que les anciens locaux occupés par Arborescence vont être réhabilités durant l'été et l'une des 3 grandes salles deviendra une salle de classe.

2° Organisation scolaire quant à l'évaluation :

✚ Livret scolaire unique (LSU) :

Un nouvel outil national d'évaluation a été mis en place en septembre. La communication des codes d'accès pour que les parents puissent consulter en ligne ce livret devait se faire en décembre 2016 puis en janvier 2017. Cependant, à ce jour, ces codes n'ont toujours pas été communiqués.

Les enseignants d'élémentaires les ayant déjà remplis, nous avons convenu de les imprimer et de les distribuer afin que les parents puissent en prendre connaissance.

✚ Classeur de réussites :

C'est un outil que l'élève gardera durant les 3 années de maternelle. Ce classeur recueille toutes les acquisitions de l'enfant observées durant l'année : lorsque une compétence est acquise, l'enseignant en fait part dans ce classeur, soit en collant une vignette figurant l'apprentissage réalisé, soit en insérant une trace de l'élève qui montre que la compétence est acquise.

L'objectif est de s'adapter davantage au rythme et à l'âge des enfants : tous ne peuvent progresser à la même vitesse ; ce qui importe c'est que les compétences soient validées à l'issue des trois années de maternelle.

3° Travaux pour améliorer l'accueil des élèves :

✚ Demandes de travaux :

- les pans de grillage entreposés dans le jardin ont été retirés le jeudi 02 mars 2017.
- Remplacement de la porte des toilettes maternelle (nombreux pincements) : la mairie indique que cette porte a été remplacée il y a deux ans et est conforme aux normes de sécurité. Le fait qu'elle soit lourde et à l'origine de pincements douloureux ne suffit pour procéder à son changement.
Pour pallier à cette réponse négative, nous avons mis en place un système de corde qui maintient la porte ouverte le temps des récréations pour que les enfants puissent aller aux toilettes facilement et sans risquer de se faire mal.
- Banc pour la cour de maternelle : cette demande date de plus d'un an mais la livraison et la pose ont eu lieu le jeudi 02 mars 2017
- Le marquage au sol (zone de jeux de ballon, rangement des classes, bouches d'égoût) : la mairie précise que cela peut être effectué par l'homme d'entretien, une demande de peinture doit être faite par ce dernier.

✚ Travaux prévus ou souhaités en cours d'année scolaire :

En ce qui concerne tous les autres travaux à savoir :

- ✓ l'ouverture électrique du portail,
- ✓ les auvents le long du logement de la gardienne ainsi que le long du préau élémentaire,
- ✓ le déplacement de la clôture entre les deux cours de récréation

la mairie indique que le budget n'ayant pas été voté (le vote du budget est prévu le 30 mars 2017), elle ne peut donner aucune indication sur ce qui sera réalisé, même si l'ensemble de ces travaux ont été demandés.

Une demande a également été formulée par la directrice concernant l'installation d'une ligne téléphonique entre la salle polyvalente des maternelles et la loge de la gardienne dans le but de faciliter les échanges avec le centre de loisirs lors des sorties d'école des enfants présents au centre.

La mairie indique que cela devrait être possible.

Travaux programmés pour l'été 2017 :

- ✓ La réfection des salles anciennement occupées par Arborescence pour l'accueil des futurs CM2.
- ✓ Le déplacement de la clôture entre les 2 cours de récréation car la cour actuelle ne permet pas de contenir une classe supplémentaire du côté élémentaire durant l'accueil du matin ou pendant la pause méridienne (pendant les récréations nous scindons le groupe d'élèves en 2).

4° Budget de l'école :

Modalités d'utilisation de l'enveloppe projet et des crédits culturels :

La mairie indique que pour que les projets puissent être financés par l'enveloppe projet, ils doivent être présentés à la mairie pour validation lors d'une réunion où se retrouvent les directeurs, la mairie et l'inspectrice en juin. Cela peut concerner école et cinéma, les projets musicaux ... Le budget total alloué est de 1.520 € par classe et 2 280 € pour l'école. Mais il faut vraiment anticiper et prévoir ces projets en amont, ce qui n'est pas toujours simple pour une école comme la nôtre où l'équipe n'est pas encore stable.

Si des activités/sorties sont prévues en cours d'année scolaire (et non programmées en juin) elles ne pourront être prises sur cette enveloppe, même si elles font partie du projet d'école ou de classe. Ces dépenses peuvent être financées par les crédits culturels (24 euros/enfants en classe élémentaire).

Matériel informatique demandé par l'école :

Les demandes de l'école sont les suivantes : 1 ordinateur portable, 1 vidéoprojecteur, 1 accès internet plus simple (prise CPL ou box WIFI) pour toutes les classes d'élémentaire.

Dans le cadre du plan numérique de l'éducation nationale, l'Etat prend en charge la moitié des dépenses de tablettes numériques uniquement ce qui est intéressant également mais ne permet pas de projeter à toute une classe des ressources numériques.

5° Plan Vigipirate.

Demandes pour répondre au mieux à la sécurité des élèves :

La directrice rappelle les demandes qui ont été faites lors des précédents conseils d'école à savoir : des verrous intérieurs dans les classes, clés de toutes les classes pour les enseignants, clés des portails du stade pour évacuer, création de sorties de secours vers l'arrière de l'école,

alarme spécifique, visiophone.

La mairie assure que toutes ces demandes ont été faites auprès de l'Etat mais pour l'instant il n'y a pas de retour. En effet, l'Etat s'est engagé à subventionner la moitié de ces demandes liées à la sécurité des élèves.

Les représentants de parents d'élèves relèvent que certaines mesures peuvent être cependant mises en place sans attendre la participation financière de l'État, par exemple les clés des salles de classes (cela avait été demandé lors du précédent conseil d'école). La mairie indique que cela va être réglé rapidement, dès la semaine prochaine.

En ce qui concerne les clés du stade, la mairie est d'accord les fournir à l'école mais sous réserve que ces clés ne servent que dans le cadre des exercices de sécurité.

Bilan de l'exercice de mise en sûreté :

Un exercice de confinement départemental s'est déroulé le 16 novembre 2016 au sein de l'école. Les parents avaient été prévenus préalablement.

L'exercice s'est bien déroulé. L'alerte a été donnée de deux manières : alerte par coups de sifflets successifs relayés par les enseignants et un SMS envoyé par la directrice sur les téléphones portables de tous les enseignants, des ATSEM et des directeurs de l'équipe d'animation.

Une fois l'alerte donnée, les enfants devaient être mis en sûreté sous les tables de classe et de manière la plus silencieuse possible. Les enfants ont bien respecté ces consignes. Cet exercice a duré 15 minutes environ. L'alerte de fin de confinement a été donnée par texto.

Cet exercice a pu mettre en évidence la nécessité d'opérer certains changements notamment sur les lieux de confinement des élèves (certaines classes plus exposées car visibles de l'extérieur et vitrées ne seront plus lieux de confinement ; les élèves de ces trois classes se regrouperont dans le réfectoire maternel)

L'autre difficulté est le système d'alerte, les sifflets ne sont pas forcément entendus par toutes les classes et les enseignantes n'ont pas forcément leur téléphone près d'elle ; la mairie indique qu'un signal sonore distinct de l'alarme incendie va être mis en place.

6° Sorties de fin d'année et festivités

✓ **Les sorties** prévues sont :

- pour les petites/moyennes sections: visite à la ferme le lundi 24 avril
- pour les moyennes/grandes sections : en lien avec le projet développement durable et jardin : cueillette de fraises et jeux du potager à la cueillette de la Grange à Coubert le mardi 6 juin
- pour les grandes sections: visite contée du château de Vincennes le jeudi 1^{er} juin
- pour les CE1 et CE2 : visite de la maison et des jardins où vivait Monet à Giverny le vendredi 23 juin.
- Pour les CP, les CE2/CM1 et les CM1: journée à Lésigny avec parcours accrobranche le vendredi 30 juin.

✓ **Les spectacles :**

- les 5 classes de maternelle assisteront à un **spectacle** sur le thème le jeudi 4 mai (« du Rififi dans le jardin »)
- Les élèves d'élémentaire assisteront également au mois de juin à une représentation du magicien d'Oz (en liaison avec le film que les classes pourront visionner, et la pièce de théâtre qui sera étudiée par certaines classes)

En ce qui concerne les spectacles présentés par les enfants, les classes de CE1, CE2, CE2/CM1 et CM1 vous présenteront le travail mené cette année avec l'aide de Sébastien Matéo (intervenant CMR), c'est une comédie musicale qu'ils joueront à la scène Watteau le jeudi 08 juin 2017.

Ces mêmes classes pourront s'initier aux percussions et chants mandingues après la représentation du 8 juin grâce aux talents de percussionniste de S Matéo ; et ses interventions sur 2 ou 3 semaines devraient pouvoir être prise en charge par les crédits culturels.

Après le succès de la chorale maternelle de Noël, les enfants chanteront de nouveau le samedi 1^{er} juillet 2017 au matin.

Nous renouons cette année avec la **kermesse** ; elle se déroulera le samedi 1^{er} juillet également, après la chorale des maternelles.

7° Questions diverses

- la **restauration** :

Commission cantine du 1^{er} décembre 2016 (personnes présentes : représentants d'Elior, de la mairie et représentants de parents d'élèves) :

Quelques suggestions ont été prises en compte pour améliorer l'équilibre et la variété :

Ex : rééquilibrage fromages/yaourts (plutôt un yaourt les jours avec frites...)

Ex : proposer le plus souvent possible un féculent avec les légumes pour avoir toujours quelque chose à manger si les légumes ne sont pas consommés)

Commission de janvier 2017 :

Elior a calculé un taux de satisfaction de 90% sur Victor Hugo (score le plus élevé). Ce score est global maternelle et élémentaire.

Dans le cadre du service civique, deux jeunes seront affectés en septembre à une mission de lutte contre le « gaspillage dans les cantines ». Ils travailleront en collaboration avec Elior et se rendront dans les écoles pour des actions pédagogiques visant à réduire le gaspillage alimentaire.

Les représentants de parents d'élèves font observer que, lors du goûter, les animateurs ne donnent pas de bavoirs aux enfants. Cela sera fait très rapidement, une commande sera passée par la directrice s'il n'y en a pas suffisamment pour le midi et le goûter.

Fin du conseil : 20h10

Prochaine date de conseil : vendredi 09 juin 2017 à 18 heures 30.

Conseil d'école 03/03/2017